

RAPPORT DE FORMATION SUR LA PARTICIPATION
CITOYENNE DE LA FEMME ET DE GRANDS JEUNES A
LA GOUVERNANCE LOCALE ET PROVINCIALE DANS LA
PROVINCE DU KONGO-CENTRAL

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « **Promotion de la participation citoyenne de la femme et des grands jeunes à la gouvernance locale et provinciale dans la province du Kongo Central** » exécuté par la Commission Diocésaine Justice et Paix Matadi et financé par Christian Aid, il a été organisé un atelier de formation pendant quatre jours, soit du 02 au 05 octobre 2018 dans la salle paroissiale Notre Dame Médiatrice.

40 participants ont bénéficié de cette formation assurée par Madame Elisabeth MONZILI et Madame Mireille M'POYO de Christian Aid.

Le premier jour, la formation avait commencé les points ci-après ont été développés :

- 1. Présentation du projet et ses contraintes ;**
- 2. Notions de gouvernance et citoyenneté ;**
- 3. Communication sociale et plaidoyer**

DU DEROULEMENT

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous avons procédé à l'auto présentation des participants et des formatrices, immédiatement après le vote du chef du village et du code de bonne conduite. Et les formatrices, tout en présentant aux participants l'objectif principal du projet, ont demandé aux participants d'écrire sur les bouts de papiers les attentes et craintes par rapport à la formation, en les exhortant à l'ouverture d'esprit et à l'assiduité.

A) LA PRESENTATION DU PROJET ET SES CONTRAINTES

Cette présentation a été faite par le Chargé des projets de la Commission Diocésaine Justice et Paix Matadi, Monsieur Guylain LUKALANSONI, a porté plus sur les contraintes du projet de l'alphabétisation conscientisante et la participation politique de la femme, financé par Trocaire-Irlande et mis en œuvre par la Commission Diocésaine Justice et Paix Matadi, dont le résultat s'était avéré insatisfaisant.

Il a également présenté des objectifs globaux et spécifiques du projet en cours d'exécution, avant la pause-café intervenue de 10h 54' à 11h 15'.

B) LES NOTIONS DE GOUVERNANCE ET CITOYENNETE

La deuxième intervention a été celle de Madame Elisabeth MONZILI, axée sur les notions de gouvernance et citoyenneté. L'intervention s'est avérée participative, car la formatrice, dans le souci de mieux interagir avec les participants, a posé quelques questions sur la gouvernance participative. Et, pour illustrer la notion de synergie, elle a donné un exercice sur deux forces opposées: les femmes d'un côté et les hommes de l'autre.

A issue de cet exercice, elle a relevé et développé tour à tour les notions clés de la gouvernance et de la citoyenneté, notamment :

- Les quatre dimensions de la citoyenneté ;
- L'historique du mot citoyenneté ;
- Le but de la gouvernance ;
- La gouvernance participative ;
- Les notions de synergie ;
- Le travail de réseau ;
- Citoyenneté et démocratie ;
- Les formes de participation ;
- La place des femmes et de Grands jeunes dans la citoyenneté active ;
- Les types de gouvernance ;
- Etc...

Au terme de son intervention, elle a demandé aux participants de se soutenir et leur a assigné un devoir à domicile sur les différentes sortes de gouvernance, à remettre avant leur retour à Kinshasa.

C) COMMUNICATION SOCIALE ET PLAIDOYER

La troisième intervention, celle de Madame Mireille M'POYO, a porté sur la communication sociale et le plaidoyer. Elle a commencé son exposé par un exercice très intéressant : les participants répartis en deux groupes, le premier participant livre une information à son voisin et celui-ci au suivant, ainsi de suite. Cet exercice a permis aux participants de voir comment l'information subit des altérations lorsqu'elle est transmise de bouche à l'oreille et les effets irréversibles que cela produit dans le chef des auditeurs.

Sur cette même lancée, elle a cité en expliquant les éléments clés d'une communication efficace ci-dessous, sur lesquels elle s'est appesantie :

- La définition de la communication ;

- Les fonctions de la communication sociale ;
- Les qualités de l'information ;
- Quelques principes de la communication ;
- Les transactions symétriques et complémentaires de la communication
- Deux outils de communication.

En conclusion, elle a invité les participants d'être très attentifs au contenu du message de toute communication sociale, à la façon de communiquer qui devra toujours tenir compte de l'auditoire, car un message mal transmis peut susciter un comportement difficile à contrôler dans le chef de la population.

Comme points forts, il a été noté l'intérêt manifeste des participants qui ont posé plusieurs questions de compréhension et de précision.

Le deuxième jour a connu trois interventions et s'est ouvert par une prière dite par un participant. Après la lecture et l'adoption du compte rendu du premier jour, les points ci-après ont été annoncés à l'ordre du jour :

- Le plaidoyer ;
- Le leadership et la vie associative ;
- Les notions de la vulnérabilité.

1. DU DEROULEMENT

Avant d'aborder les différents points, l'intervenante a demandé aux participants de faire la restitution de la matière du jour précédent.

A) LE PLAIDOYER

Cette première intervention a été faite par Madame Mireille M'POYO de Christian Aid. Dans son introduction, la facilitatrice a commencé par poser quelques questions relatives au plaidoyer comme pour jauger le niveau des connaissances des participants à ce sujet.

Le développement s'est articulé sur les éléments suivants:

- Les différentes définitions du mot « plaidoyer » ;
- Les diverses stratégies du plaidoyer ;
- Les bases du plaidoyer ;
- Légitimité du plaidoyer ;
- Les principes de base du plaidoyer ;
- La force pour mener un plaidoyer ;
- La fiabilité ;
- Les neuf (09) étapes d'une campagne de plaidoyer.
- La technique de lobbying ;
- Politique publique.

Pour clore son intervention, elle a recommandé aux participants non seulement la collaboration, mais aussi la patience et le suivi, dans le processus du plaidoyer en vue de son aboutissement, car beaucoup de nos plaidoyers échouent à cause de manque de suivi.

Au terme de cet exposé est intervenue la pause-café, de 10 h36' à 11 h05'.

La deuxième intervention du jour, celle de Madame Elisabeth MONZILI, était consacrée au **leadership et à la vie associative**.

B.1 LEADERSHIP

Pour bien appréhender les aspects de leadership, la deuxième intervenante a scindé les participants en quatre groupes pour répondre aux assertions relatives aux caractéristiques d'un leader, figurant dans son site internet. Les résultats du premier groupe correspondaient aux caractéristiques d'un leader selon les pragmatiques, le deuxième et le troisième groupe, les caractéristiques d'un leader selon les administrateurs, et le dernier groupe, celles d'un leader selon les idéalistes. Tous ces résultats étaient affichés sur les murs.

Les résultats de cet exercice lui ont permis de développer les points ci-dessus:

- Quelques définitions du concept ;
- Les définitions du mot leader ;
- Les sortes de leadership ;
- Les différents styles de commandement du leadership ;
- Les aptitudes du leader ;

Il s'en est suivi un débat houleux sur le leadership : naît-on leader ou le devient-on ? A ce sujet, les avis étaient partagés, car pour les uns, on naît leader, tandis que les autres, on le devient. Que dire de la vie associative ?

B.2 LA VIE ASSOCIATIVE

Les points suivants ont été développés tour à tour:

- Définitions et objectifs ;
- Rôles des associations ;
- Le rôle fondamental des associations dans la société ;
- défis
- Les valeurs fondamentales dans la vie associative ;
- Les principes ou lignes directrices de la vie associative

En guise de conclusion à ce point, un bon leader est celui qui a une vision, un sens d'écoute. Et pour la vie associative, c'est l'intérêt commun qui fait marcher la communauté.

La dernière intervention a été axée sur **les notions relatives à la vulnérabilité, par Madame Elisabeth monzili**

En ce qui concerne la vulnérabilité, au travers d'un exercice des jeux de rôles fait par les participants, l'intervenante a démontré qu'il est impérieux de mener des analyses approfondies pour évaluer les niveaux de vulnérabilité des bénéficiaires, de peur de tomber dans les erreurs, en ce sens que certains que l'on croit plus vulnérables ne le sont pas forcément.

Après cet exercice, une pause repas a été offerte aux participants, de 14 h59' à 15h51'.

A la fin de la journée, le Chargé des projets de la CDJP Matadi a fait une récapitulation des matières qui ont été développées par nos deux intervenantes. Avant de se séparer, un exercice à domicile a été assigné aux participants à remettre le dernier jour de la formation.

La prière finale a été dite par Madame Annie MBADU.

Le troisième jour avait connu la participation des 30 personnes issues des organisations des jeunes et des mamans. Et à l'ordre du jour figuraient deux thématiques à développer:

- La programmation inclusive ;
- Et la gouvernance et citoyenneté : « outil de contrôle des politiques publiques.

2. DU DEROULEMENT

Avant d'aborder les différents points, la première intervenante avait demandé aux participants de procéder à la restitution de la matière du jour précédent, suivi de la lecture du procès-verbal par le rapporteur.

Il s'en est suivi le premier exposé sur la **PROGRAMMATION INCLUSIVE** par **Madame Mireille M'POYO** qui, d'entrée de jeu, avait demandé aux participants de placer les téléphones sous-mode vibreur avant de poser quelques questions relatives à la programmation inclusive.

Dans la suite, elle a énuméré en expliquant les éléments de la programmation inclusive, à savoir :

- Définition du mot « inclusion » ;
- Le schéma représentatif de l'inclusion ;
- L'importance de l'inclusion ;
- Le rapport de l'inclusion aux piliers ;
- Les formes des pouvoirs ;
- Les sortes des pouvoirs ;
- Cadre d'analyse du pouvoir ;
- L'outil d'analyse du pouvoir ;

- Et les défis liés aux déséquilibres du pouvoir.

Dans sa conclusion, elle a recommandé aux participants non seulement de bien collaborer, mais aussi d'être persévérants dans les démarches du processus de plaidoyer en vue de son aboutissement.

Et la pause-café est intervenue de 10h 36' à 11h 05' suivie de la deuxième intervention sur l'outil de contrôle des politiques publiques par Madame Elisabeth MONZILI.

Les points ci-après ont fait l'objet de son intervention, notamment:

- La définition de la communication ;
- Les fonctions de la communication sociale ;
- Les qualités de l'information ;
- Quelques principes de la communication ;
- Les transactions symétriques et complémentaires de la communication
- Deux outils de communication.

Après avoir décortiqué ces points, la pause repas a été offerte aux participants.

A la reprise, ils ont été scindés en trois groupes de travail pour procéder à l'analyse des politiques publiques. Il a été demandé à chaque groupe d'identifier, d'analyser un problème en proposant des solutions réalistes touchant à une politique publique. Et comme l'exercice n'était pas terminé, le quatrième jour, les membres de différents groupes étaient donc obligés de se retrouver le jour suivant pour poursuivre le travail avant la mise en commun.

En ce qui concerne le **quatrième jour**, avant d'aborder les différents points, l'intervenante avait demandé aux participants de récapituler la matière du jour précédent.

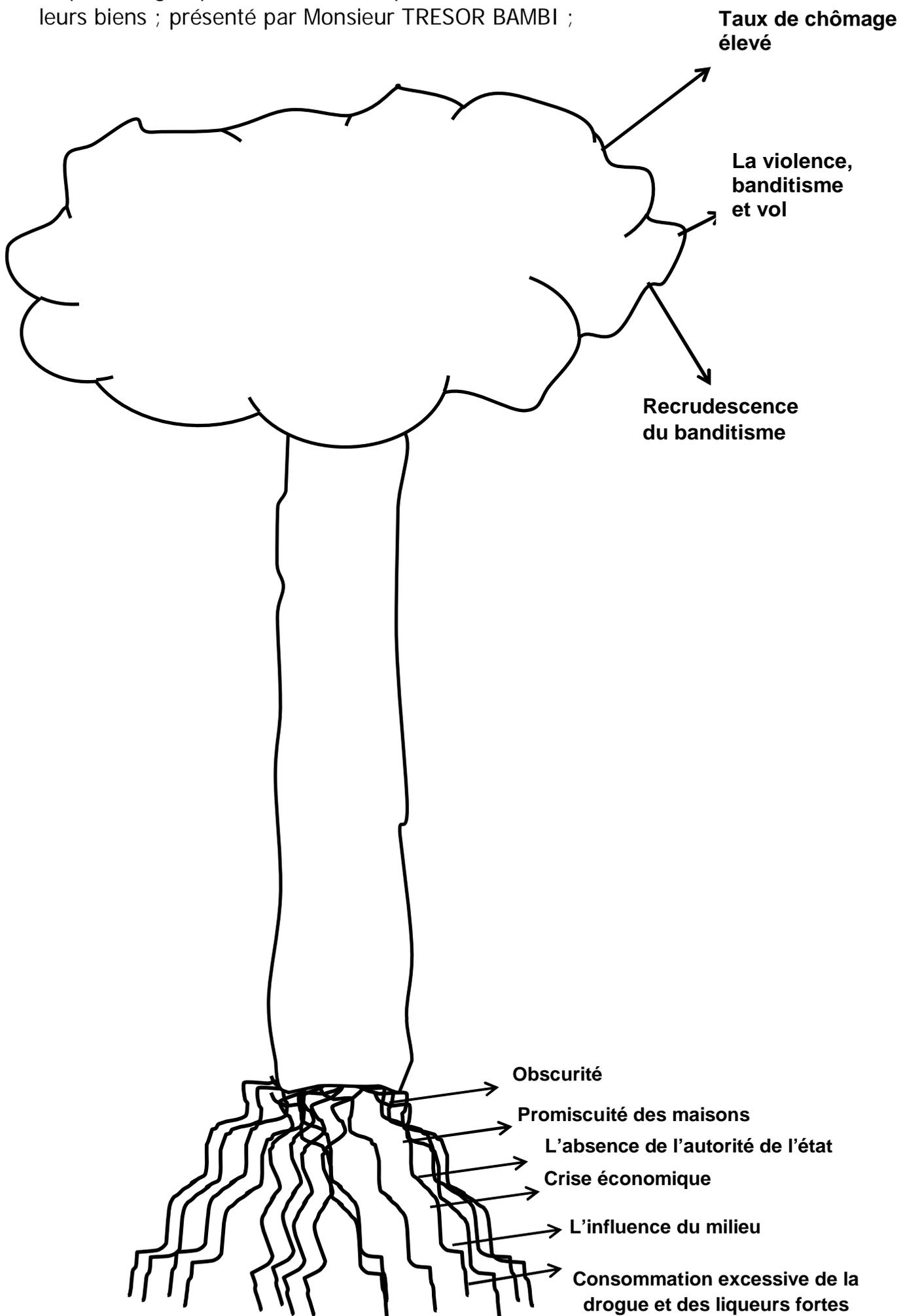
B) ANALYSE SOCIALE (Madame Elizabeth MONZILI)

Concernant ce point, la facilitatrice a demandé aux participants de rentrer dans leurs groupes respectifs afin d'analyser les problèmes identifiés le jour précédent.

De 13h 08' à 14h 05' est intervenue la pause-repas.

Après la pause – repas les travaux des groupes se sont poursuivis. Et la mise en commun n'est intervenue qu'à 15h 30'.

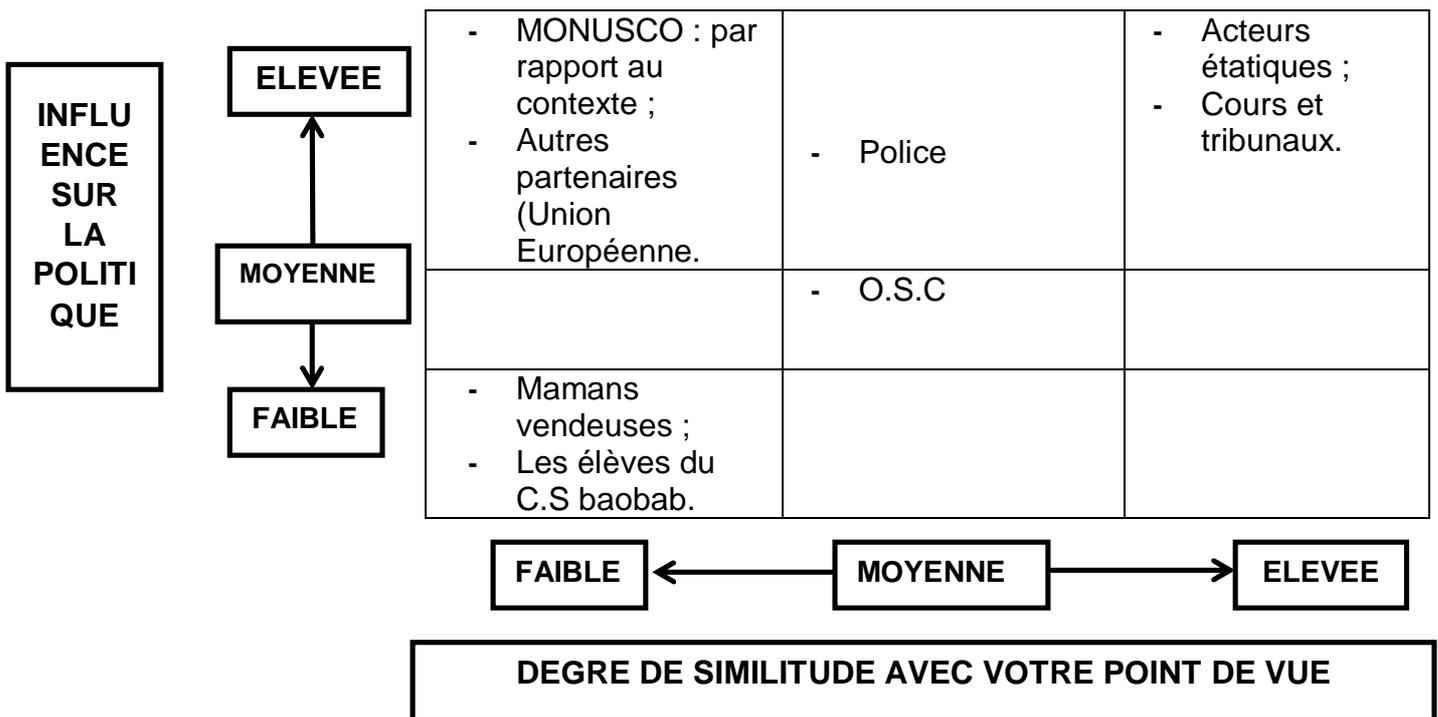
Le premier groupe constitué de 11 personnes a travaillé sur l'insécurité des personnes et leurs biens ; présenté par Monsieur TRESOR BAMBI ;

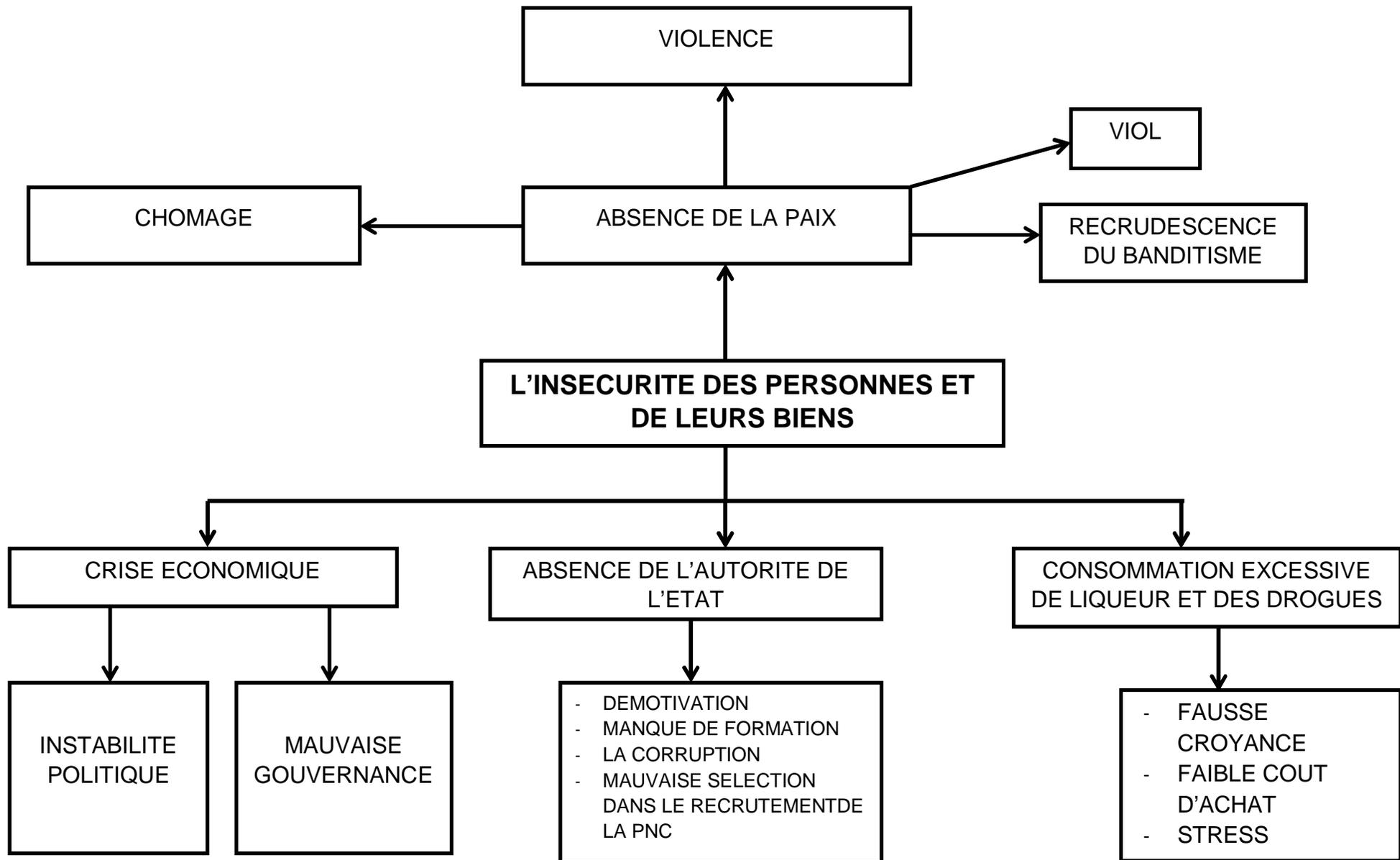


IDENTIFIER LES PARITES ET LES PUBLICS CIBLES

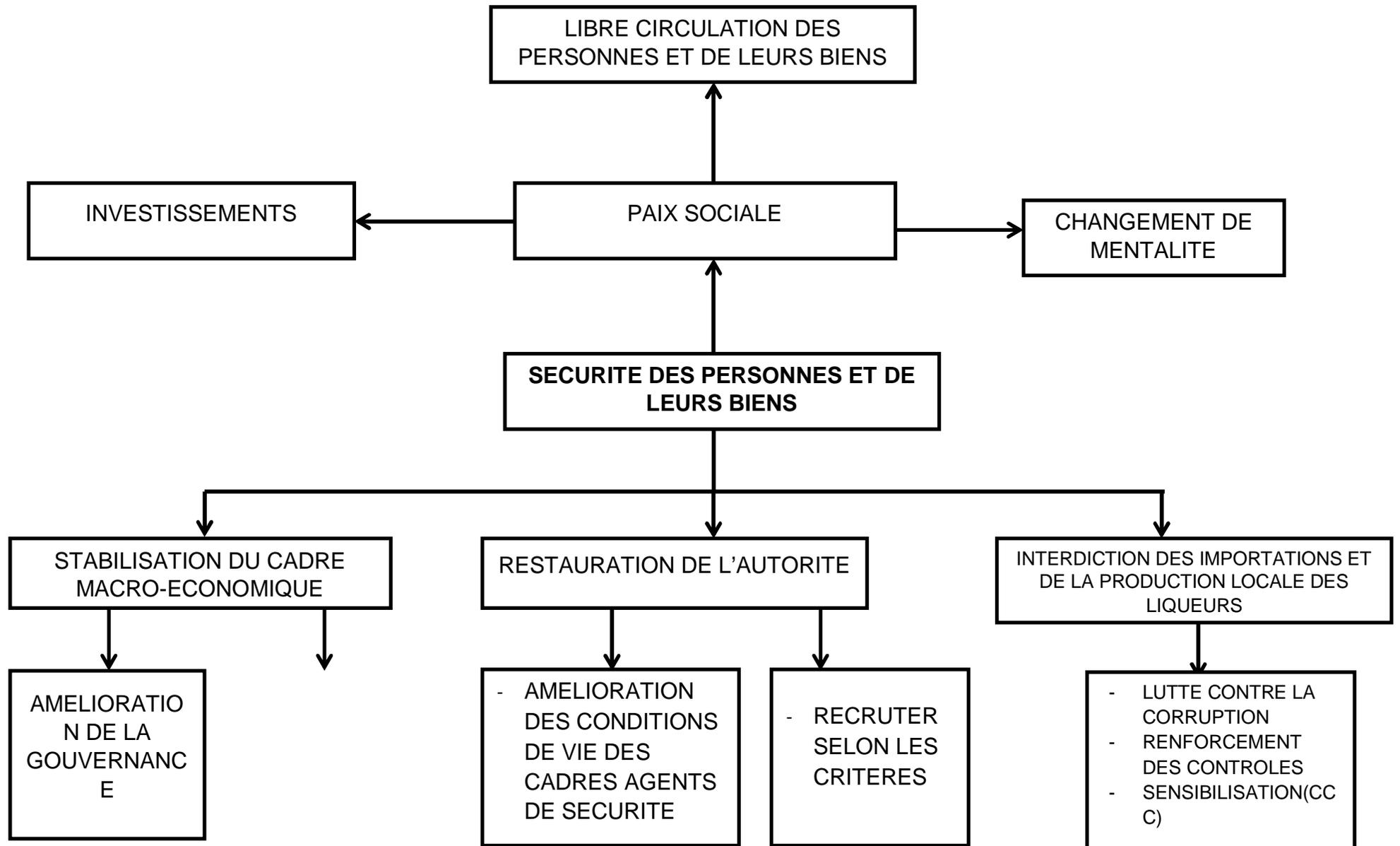
PARTIE PRENANTE DE POLITIQUE DE.....	QUEL INTERET ONT CES PERSONNES DANS CETTE POLITIQUE (EXPLIQUEZ BRIEVEMENT POUR QUELLE RAISON ELLES SONT IMPLIQUEES	DANS QUELLE MESURE SOMMES-NOUS D'ACCORD ? (EST-CE QUE LES INTERETS COÏNCIDENT ?)	QUEL DEGRE D'IMPORTANCE A CETTE POLITIQUE POUR CES PERSONNES ?	QUELLE INFLUENCE ONT CES PERSONNES ?
Parties prenantes vulnérables				
Mamans vendeuses des pains	elles sortent très tôt le matin	Elevée	Elevé	Faible
Les élèves du G.S BAOBAB	Pas de capacité d'auto-défense	Elevée	Elevé	Moyenne
Parties prenantes importantes				
Acteurs non étatiques (OSC)	Organe de plaidoyer	Elevée	Elevé	Moyenne
Acteurs étatiques	Les décideurs	Elevée	Elevé	Elevée
Parties prenantes chargé de mise en œuvre				
La police, parquet, PNC et cours et tribunaux	Maintenir l'ordre public et garantir la justice	Elevée	Elevé	Elevé
Parties prenantes informées				
O.S.C, (acteurs étatiques)	Formule de plaidoyer (garantir le bien de la population)	Elevée	Elevé	Moyenne
Eglise, presse, etc...		élevée	Elevé	Moyenne
Autres parties prenantes				
MONUSCO	Financement	Elevée	Elevé	élevée

III. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES





ARBRE A SOLUTION



BULLETIN DE PERFORMANCE

PROBLEME	ANALYSES	SOLUTIONS	SERVICES EN CHARGE	COTATION
Insécurité des personnes et de leurs biens	crise économique	stabilisation du cadre macro-économique	gouvernement central	Mauvaise
	Absence de l'autorité de l'état	Restauration de l'autorité de l'état	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur - Ministère de la justice - Ministère de finance - Ministère du budget (services spécialisés)	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise - Mauvaise - Mauvaise - Mauvaise
	Consommation excessive des liqueurs fortes et de la drogue	Interdiction de l'importation des liqueurs	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie - Ministère de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise - Mauvaise
	Absence de la paix	Paix sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieur - Ministère de la justice 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise - Mauvaise
	Chômage	Investissement	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du plan - Ministère du travail et prévoyance sociale - Ministère du budget - Ministère de finance 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise - Mauvaise - Mauvaise - Mauvaise
	Violence, vol et banditisme	<ul style="list-style-type: none"> - Libre circulation des personnes et de leurs biens - Changement de mentalité 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'intérieure et de sécurité - Ministère de l'initiation à la nouvelle citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise - Mauvaise

CAHIER DE CHARGE

1) PRESENTATION DE LA VILLE DE MATADI

Matadi, chef-lieu de la province du Kongo-central avec une superficie de 110 Km², avec une population d'environ 700.000 habitants.

Langue parlée : KIKONGO YA L'ETAT

Elle est bornée :

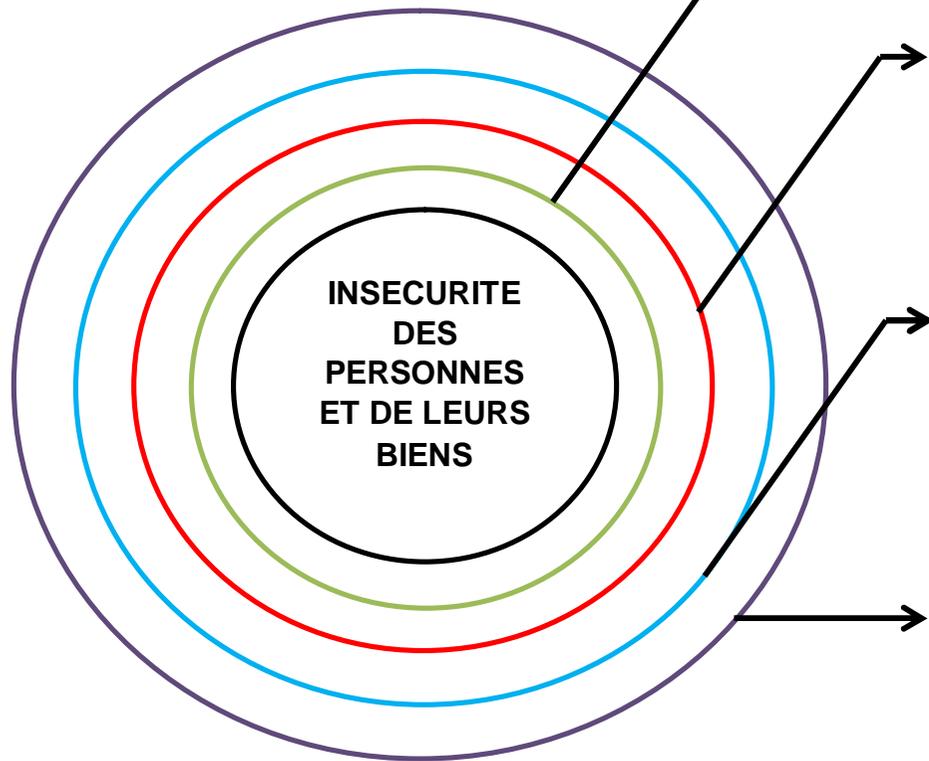
- au nord : par le district de cataracte ;
- à l'ouest : par le fleuve Congo ; sud-est : République d'Angola ;
- au sud-ouest : par le district du bas-fleuve.

Elle compte trois (03) communes et dix-sept (17) quartiers.

2) PRESENTATION DE L'ORGANISATION

GROUPE 1 : groupe de 11 membres dont :

1. CEDRICK BUTSHILA
2. MILAN KATUNKOKI
3. PRUDENCE LUZOLO
4. MYMY NSILULU
5. NZUZI TAMBA
6. TRESOR MAMBI
7. BADILA FRIDA
8. GRACIA LOLO
9. JONATHAN MANANGA
10. JEAN MARC NZEYIDIO
11. NZABA WABINDUKU



d'application Secteur de l'emploi, éducation économie, sociale et justice (gratuité de l'enseignement)
L'implantation du tribunal pour enfant, la création de la classe moyenne (discours du chef de l'état, PDU : programme de développement urbain, budget

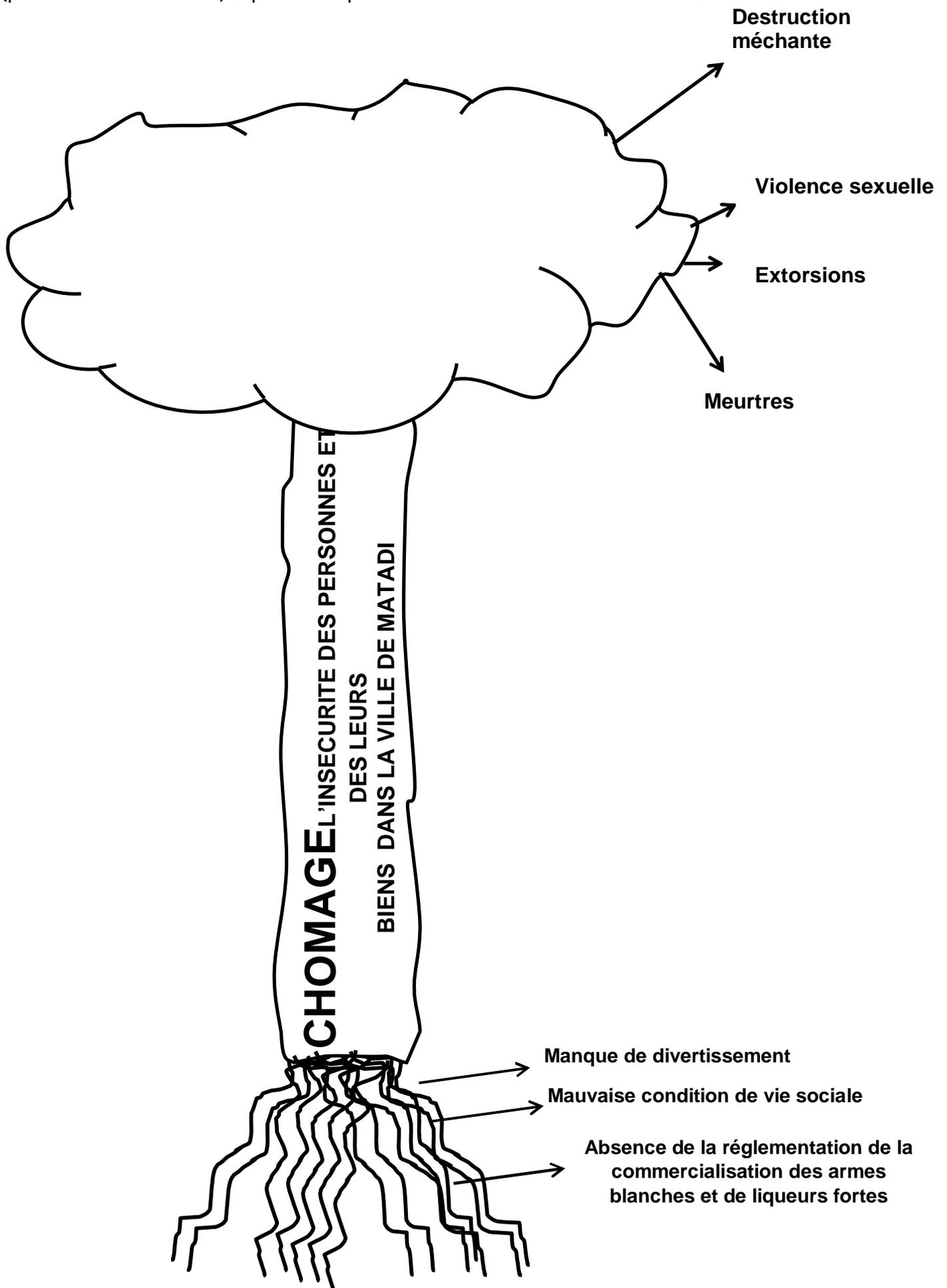
Arrêté ministériel portant interdiction de petits commerces aux expatriés, discours du chef de l'état lors de la récente conférence minière à Kolwezi, réforme de réseau de sécurité et justice ;
Arrêté du premier ministre autorisant l'importation des véhicules de plus de 10 ans.

Institution : président de la république : révolution de la modernité, institution par le gouvernement, D.S.C.R.P. (document stratégique de la croissance pour la réduction de la pauvreté) institution du parlement, plan d'action quinquennale de la forme de la police, etc...

Construction des écoles, infrastructures et équipement au profit de la Police Nationale Congolaise
Statut de Rome pour la déclaration universelle des droits de l'homme.

2^e GROUPE

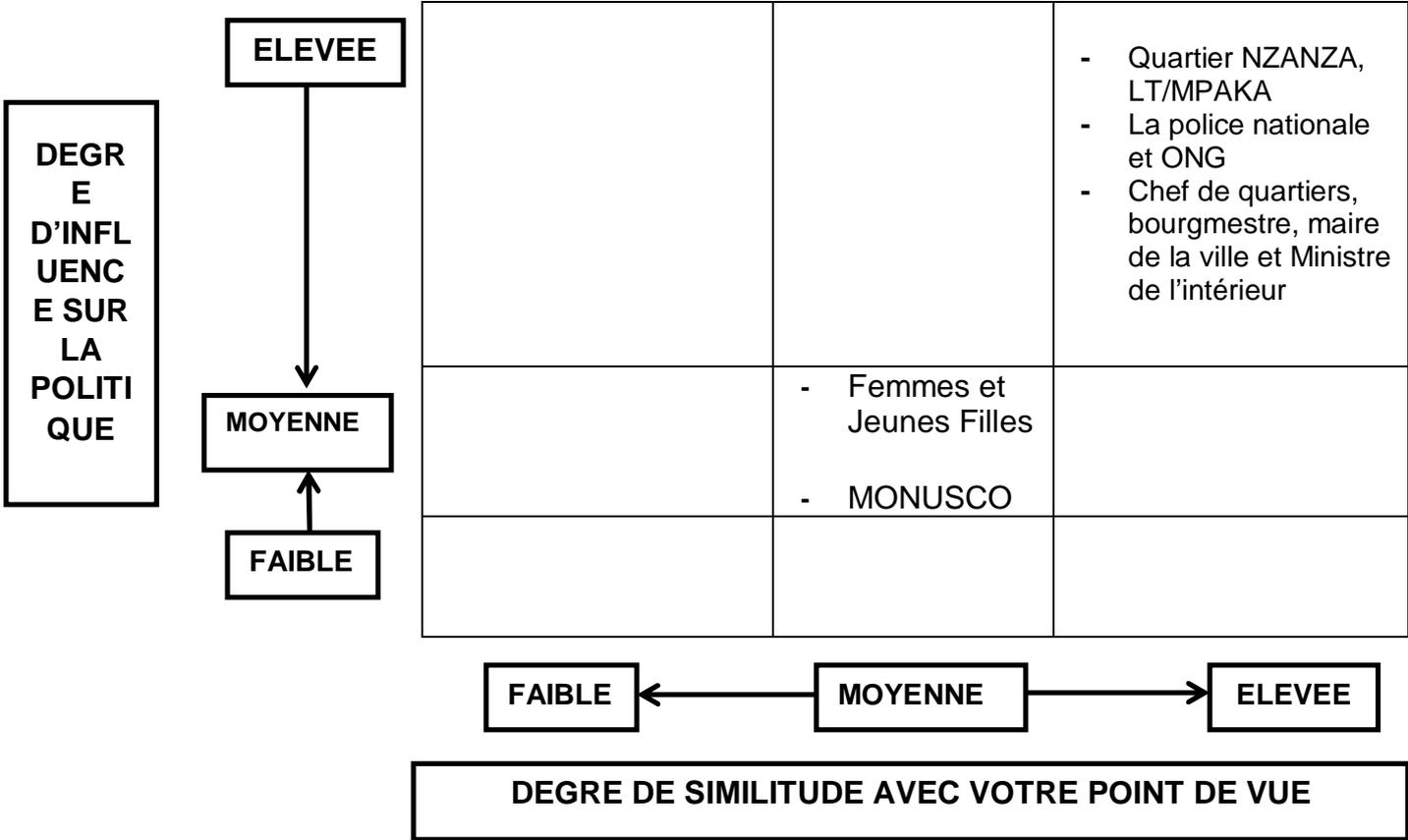
Le deuxième groupe constitué de 12 personnes a travaillé sur l'insécurité (phénomène KULUNA) ; présenté par Monsieur Rubens MENDANGA ;

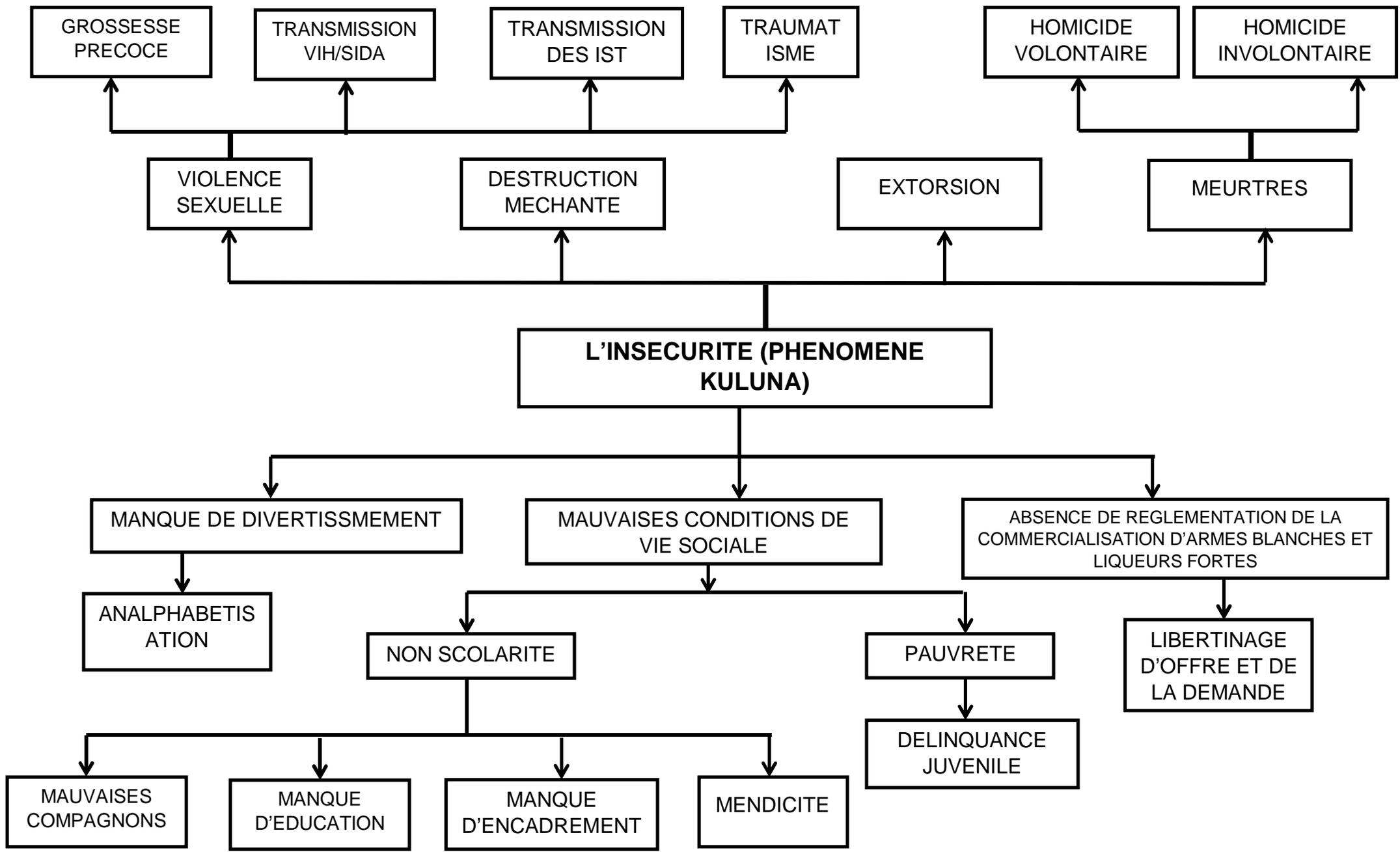


IDENTIFIER LES PARITES ET LES PUBLICS CIBLES

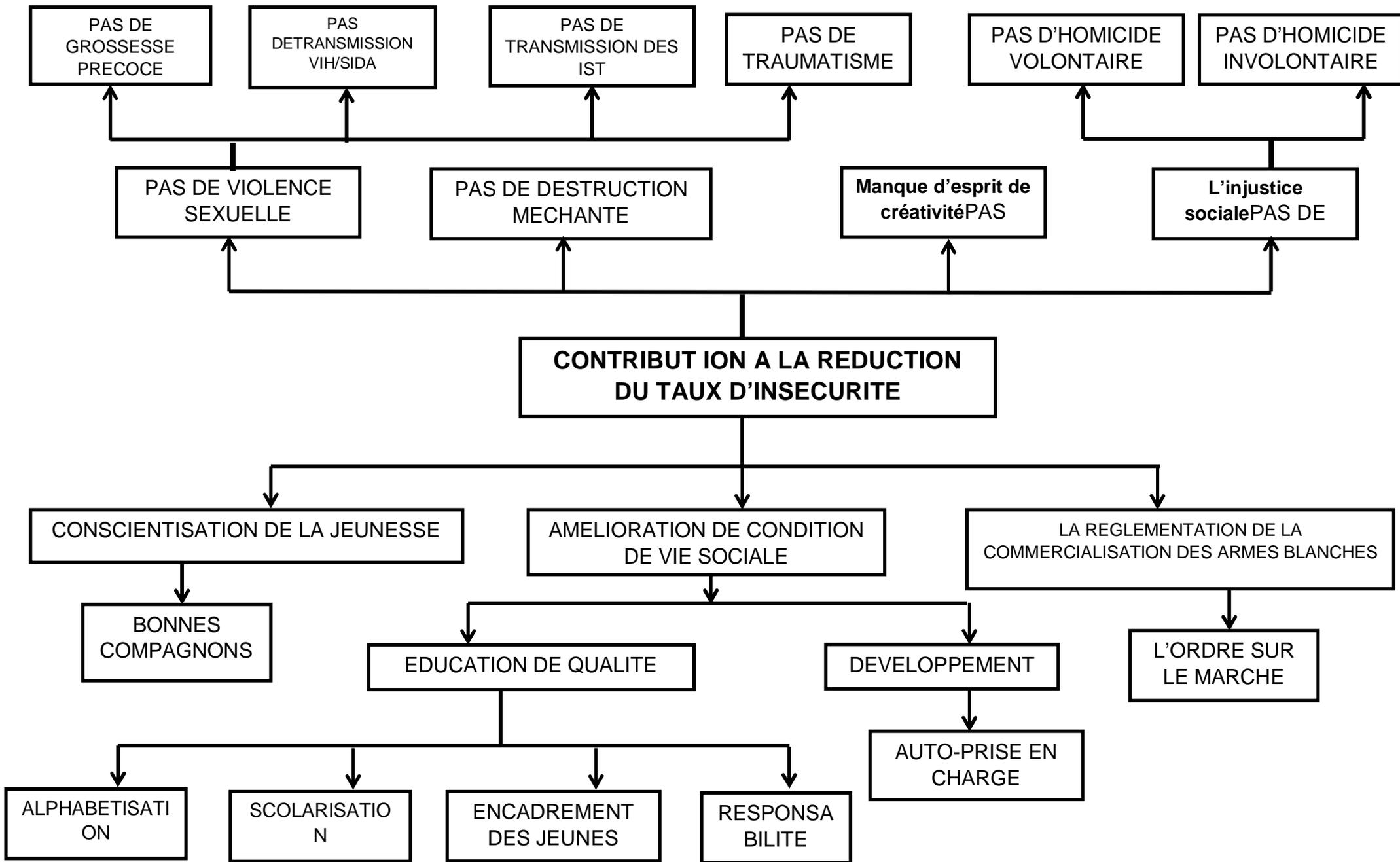
PARTIE PRENANTE DE POLITIQUE DE.....	QUEL INTERET ONT CES PERSONNES DANS CETTE POLITIQUE (EXPLIQUEZ BRIEVEMENT POUR QUELLE RAISON ELLES SONT IMPLIQUEES	DANS QUELLE MESURE SOMMES-NOUS D'ACCORD ? (EST-CE QUE LES INTERETS COÏNCIDENT ?)	QUEL DEGRE D'IMPORTANCE A CETTE POLITIQUE POUR CES PERSONNES ?	QUELLE INFLUENCE ONT CES PERSONNES ?
Parties prenantes vulnérables				
Jeunes Filles	Elles doivent être sécurisées	Elevée	Elevé	Faible
Femmes	Elles doivent être sécurisées	Elevée	Elevé	Faible
Parties prenantes importantes				
Quartier NZANZA	Ils doivent être sécurisés	Elevée	Elevé	Elevée
LT/MPAKA	Ils doivent être sécurisés	Elevée	Elevé	Elevée
Parties prenantes chargé de mise en œuvre				
La police nationale	Elle renforce la capacité	Elevée	Elevé	Elevée
ONG droits de l'homme	Elle renforce la capacité	Elevée	Elevé	Elevée
Parties prenantes informées				
Chefs de quartiers	Ils sont des décideurs	Elevée	Elevé	Elevée
bourgmestres	Ils sont des décideurs	Elevée	Elevé	Elevée
Maire de la ville	Ils sont des décideurs	Elevée	Elevé	Elevée
Autres parties prenantes				
MONUSCO	Elle n'agit pas directement	Moyen	Moyen	élevée

III. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES





ARBRE A SOLUTION



IV. CLASSIFICATION DES POLITIQUES SELON LEUR IMPACT

POLITIQUE AYANT UN :	IMPACT MAJEUR	IMPACT MINEUR
IMPACT DIRECT	<ul style="list-style-type: none">- CONS :- LOI N°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant ;- La loi sur les violences sexuelles N°06 :002 du 20 juillet 2006 ;- La loi du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais (article 156 et 158 du CPC)	
IMPACT INDIRECT	C.D.E	

BULLETIN DE PERFORMANCE

PROBLEME	ANALYSES	SOLUTIONS	SERVICES EN CHARGE	COTATION
L'insécurité (phénomène KULUNA)	Mauvaises conditions de vie sociale	Amélioration des conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des affaires sociales- - Ministère de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès bien - Accès bien
	Manque d'éducation	Education de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'EPSP - Ministère de l'ESURS 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès bien - Accès bien
	Pauvreté	Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise
	Manque de divertissement	Auto-prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'environnement - Ministère du travail et prévoyance sociale - Ministère de la jeunesse, sport et loisir 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise - Mauvaise - Mauvaise
	Absence de réglementation de la commercialisation d'armes blanches	<ul style="list-style-type: none"> - réglementation de la commercialisation d'armes blanches - l'ordre sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise
	II. <u>EFFETS</u> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction méchante - Violence sexuelle - Extorsion - Meurtre 	II. <u>EFFETS</u> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de destruction méchante - Pas de violence sexuelle - Pas d'extorsion - Pas de meurtre 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice - Ministère de la santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès bien - Accès bien

RESULTATS DE L'ANALYSE DES POLITIQUES

- ❖ Vu la constitution de la République Démocratique du Congo ;
- ❖ Vu la constitution relative aux droits de l'enfant ;
- ❖ Vu la loi du 30 Janvier 1940 portant code pénal congolais ;
- ❖ Vu la loi N°09/001 du 10 Janvier 2009 portant protection de l'enfant ;
- ❖ Vu les textes légaux de la République Démocratique du Congo

SENSIBILISATION

Les autorités sont censées de légiférer une loi en la matière sur l'insécurité (Phénomène KULUNA) par rapport aux réalités sociales de la Ville de Matadi en général, et la Commune de NZANZA en particulier ; et nous recommandons aux autorités compétentes d'en tenir compte.

CAHIER DE CHARGE

I. PROVINCE DU KONGO-CENTRAL

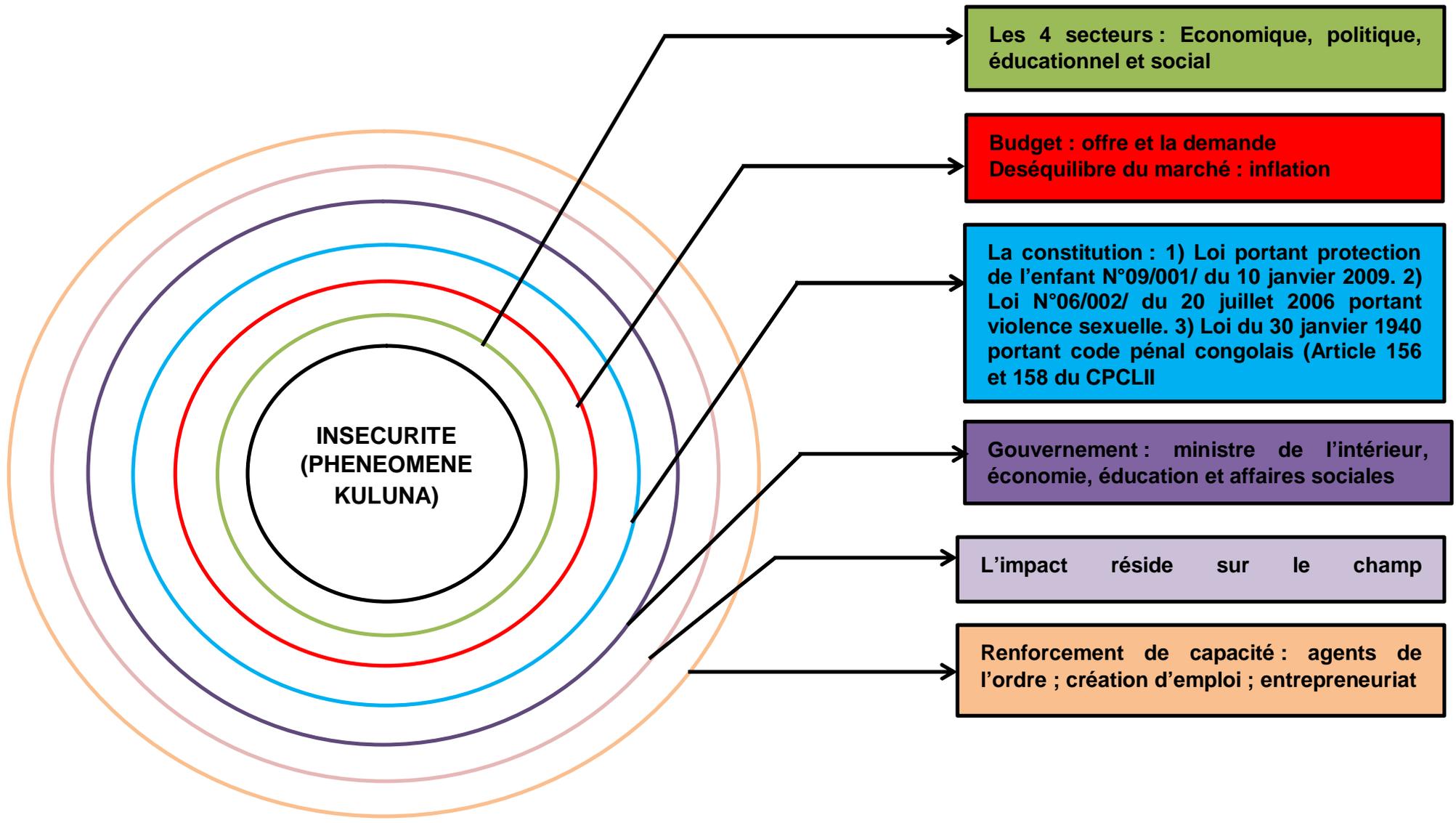
C'est une ville portuaire montagneuse dont la superficie est de 110Km²

II. LA CONSTITUTION DU GROUPE

Il est constitué de 12 membres dont :

1. Rubens MENDANGA
2. Christelle MAKENGO
3. Patricia MAKANA
4. Thérèse TAMBA
5. Nzeba WAKABANGU
6. Fipere LUKEBA
7. Azuato MOLOS
8. Séraphine NYOMBE
9. Claudine BANANA
10. Chimène BAKUIKILA
11. MVUMBI
12. Chito MAZO

PRO	CAUSES	PISTES DE SOLUTIONS
INSECURITE (PHENOMENE KULUNA)	<p>I. Mauvaise condition de vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Manque d'éducation ❖ Non scolarisation : analphabétisation ❖ Manque d'encadrement : Délinquance juvénile b) Pauvreté ❖ Mendicité <p>II. Manque de diversité</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mauvaises compagnons <p>III. Absence de réglementation de la commercialisation d'armes blanches et liqueurs fortes</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le libertinage de l'offre et de la demande 	<p>Contribuer à la réduction du taux d'insécurité</p> <p>I. Amélioration des conditions de vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Education de qualité ❖ scolarisation des Jeunes ❖ encadrement des Jeunes b) le développement ❖ auto-prise en charge <p>II. Conscientisation de la Jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Bonnes compagnons <p>III. Le gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La réglementation de la commercialisation des armes blanches et liqueurs fortes ❖ L'ordre sur le marché



**INSECURITE
(PHENEOMENE
KULUNA)**

Les 4 secteurs : Economique, politique, éducationnel et social

**Budget : offre et la demande
Deséquilibre du marché : inflation**

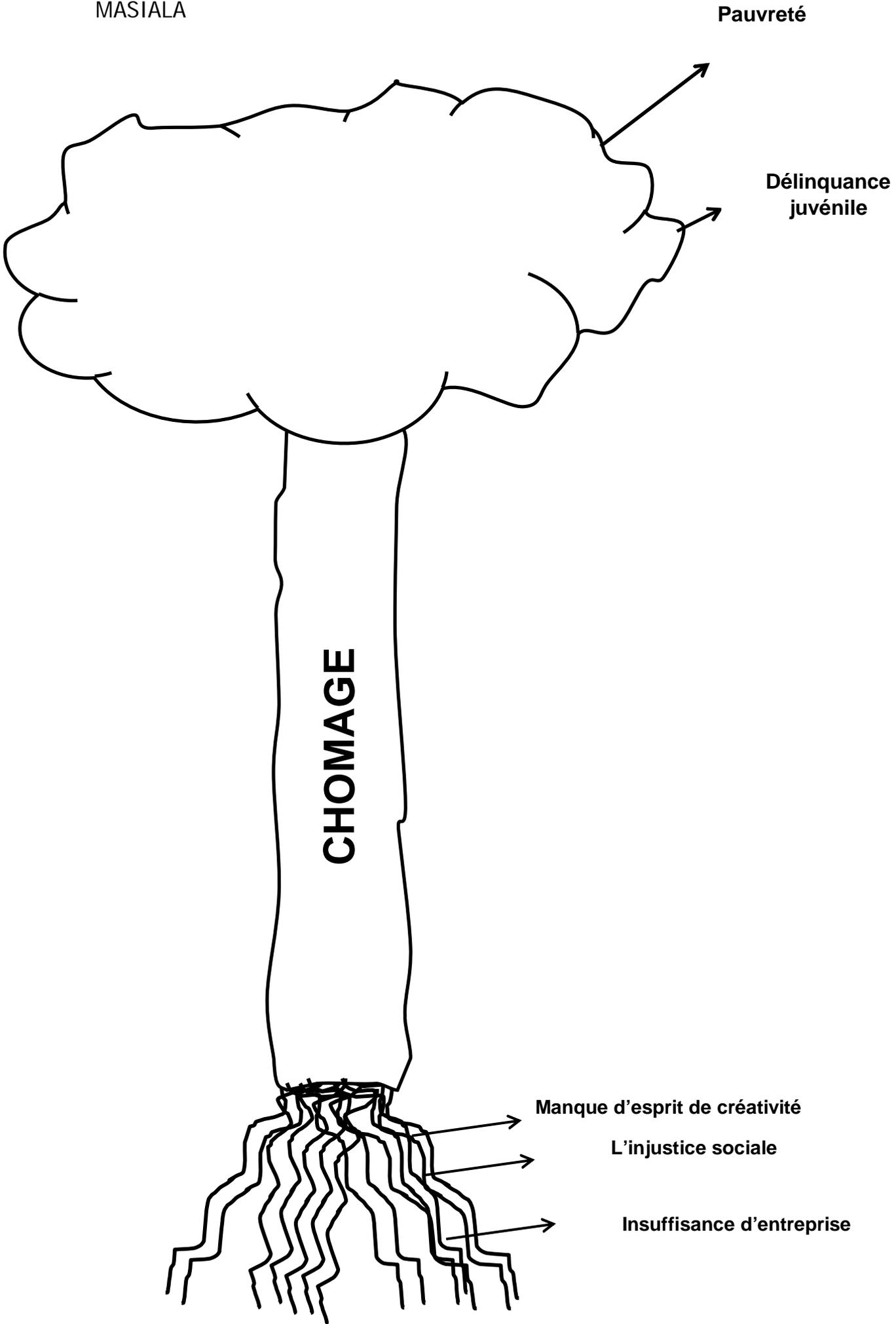
La constitution : 1) Loi portant protection de l'enfant N°09/001/ du 10 janvier 2009. 2) Loi N°06/002/ du 20 juillet 2006 portant violence sexuelle. 3) Loi du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais (Article 156 et 158 du CPCLII)

Gouvernement : ministre de l'intérieur, économie, éducation et affaires sociales

L'impact réside sur le champ

Renforcement de capacité : agents de l'ordre ; création d'emploi ; entrepreneuriat

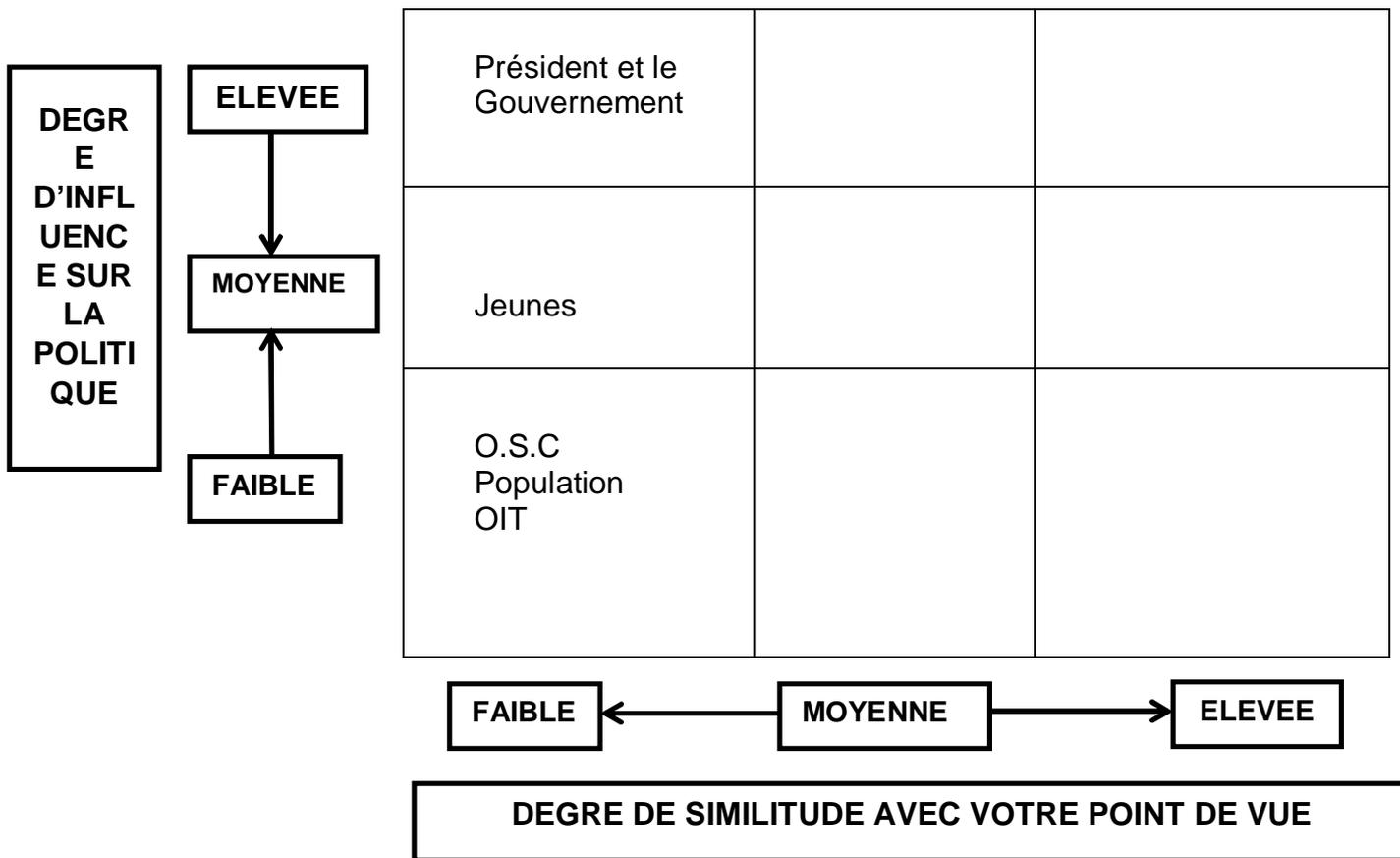
Le troisième groupe ayant travaillé sur le chômage présenté par Monsieur Jules MASIALA



IDENTIFIER LES PARTIES PRENANTES ET LES PUBLICS CIBLES

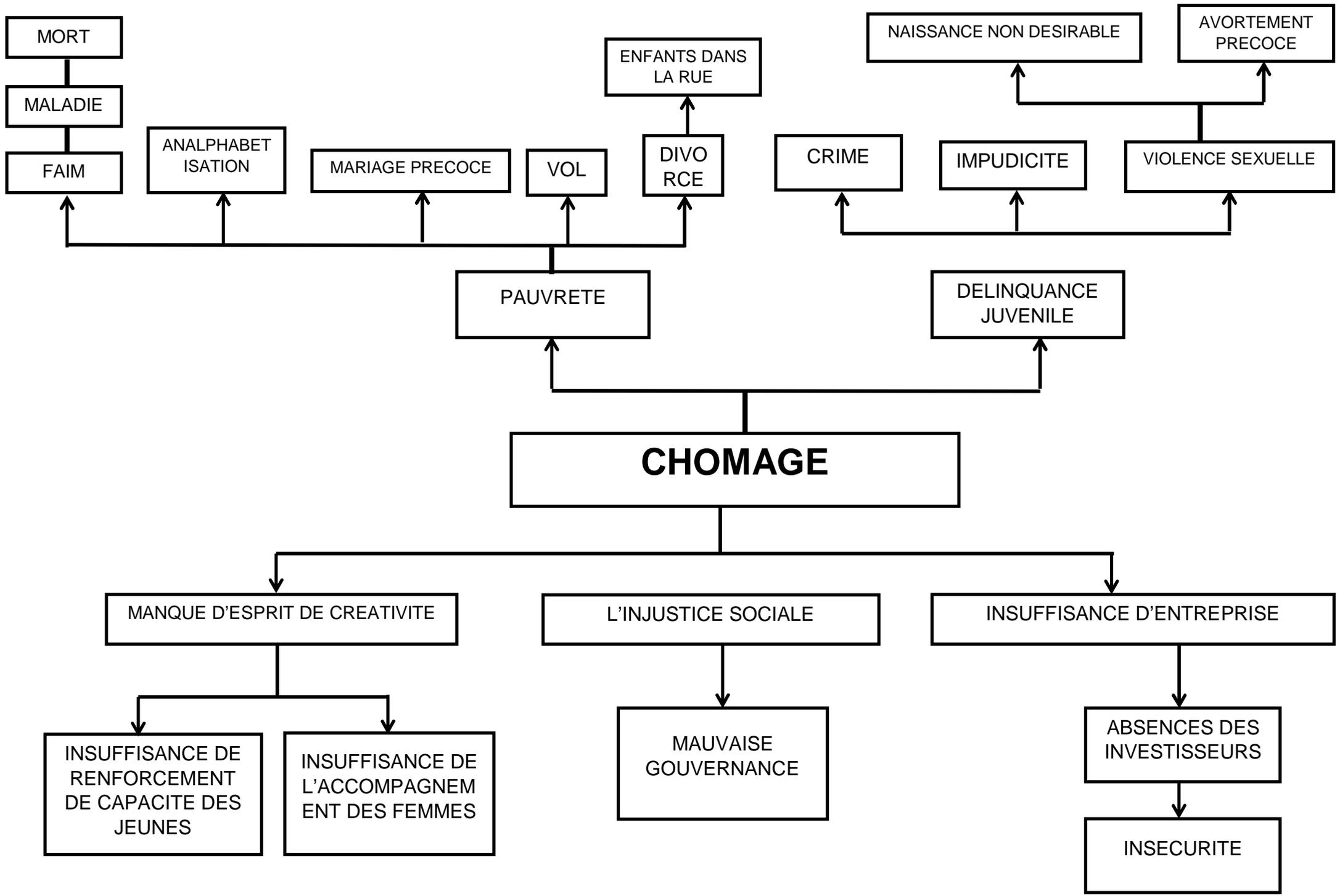
PARTIE PRENANTE DE POLITIQUE DE.....	QUEL INTERET ONT CES PERSONNES DANS CETTE POLITIQUE (EXPLIQUEZ BRIEVEMENT POUR QUELLE RAISON ELLES SONT IMPLIQUEES	DANS QUELLE MESURE SOMMES-NOUS D'ACCORD ? (EST-CE QUE LES INTERETS COÏNCIDENT ?)	QUEL DEGRE D'IMPORTANCE A CETTE POLITIQUE POUR CES PERSONNES ?	QUELLE INFLUENCE ONT CES PERSONNES ?
Parties prenantes vulnérables				
Jeunes	Elevé : Opportunité d'emploi	Elevée	Elevé	Faible
Parties prenantes importantes				
Le président et le gouvernement central	Faible : non-respect de l'article 47 et 48 de la constitution	Faible	Faible	Elevée
Parties prenantes chargé de mise en œuvre				
OSC	Faible : organe de plaidoyer	Faible	Faible	Elevée
Parties prenantes informées				
La population	élevé	Elevée	Elevé	Faible
Autres parties prenantes concernées				
OIT	Moyen	Elevée	Elevé	Faible

III. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES



IV. CLASSIFICATION DES POLITIQUES SELON LEUR IMPACT

POLITIQUE AYANT UN :	IMPACT MAJEUR	IMPACT MINEUR
IMPACT DIRECT	. CONSTITUTION : article 47 et 48. Le code du travail politique institutionnelle . Ministère du travail et prévoyance sociale	
IMPACT INDIRECT	Sécurité	Santé



BULLETIN DE PERFORMANCE

PROBLEME	ANALYSES	SOLUTIONS	SERVICES EN CHARGE	COTATION
CHOMAGE	Insuffisance des entreprises	Présence afflux des entreprises	Ministère de T.E.P.S	Accès-bien
	Absence des investisseurs Insécurité Injustice sociale	Présence des investisseurs Renforcement de la sécurité Réforme de la justice sociale	Ministère de la coopération et des affaires étrangères Ministère de l'intérieur Ministère de la justice	Accès-bien Accès-bien Accès-bien
	Le non-respect des textes légaux Manque d'esprit de créativité	Mise en œuvre effective des textes légaux Entrepreneuriat des Jeunes	Gouvernement Ministère de la jeunesse et de l'économie	Assez-bien Assez-bien
	Insuffisance de renforcement de capacité des jeunes Insuffisance de l'accompagnement des femmes Mauvaise gouvernance	Renforcement de capacité des jeunes Renforcement de capacité des jeunes Bonne gouvernance	PIF, ONG Nat et locale Ministère GE.FA, Econ, PTF, ONG Nat et L. Pres de la république Gouvernement Parlement Assemblée provinciale O.I ONG Nationales et locales	Assez-bien Assez-bien Assez-bien Assez-bien Assez-bien Assez-bien Assez-bien

PROBLEME CHOMAGE

N°	CAUSES	PISTE DES SOLUTIONS	OBSERVATION
01	Mauvaise gouvernance	Bonne gouvernance	<p>Au niveau du président de la république il y a le non-respect de la répartition des ressources naturelles conformément à l'article 47 et 48 de la constitution ; Manque d'exécution du budget au niveau du gouvernement central ; Le budget voté au parlement est insatisfaisant ; Manque de contrôle efficace du budget au niveau de l'Assemblée provinciale ; Manque de salaire adéquat, le désintéressement et la non-implication de la communauté internationale ; Faible travail des ONG sur le terrain.</p>
02	Insuffisance des entreprises	Présence afflux des entreprises	1. Pas de création des entreprises
03	Non-respect des textes légaux	Mise en œuvre effective des textes légaux	2. Le non-respect des textes légaux
04	Injustice sociale	Réforme de la justice sociale	3. Les recrutements se basent sur les affinités familiales et non selon les compétences
05	Absence des investisseurs	Présence des investisseurs	4. L'instabilité du climat sécuritaire influence les investissements.
06	Manque d'esprit de créativité	L'entrepreneuriat des jeunes	

1. PRESENTATION DE LA PROVINCE

Le Kongo-central est l'une des provinces de la RDC située à l'ouest de la capitale ; elle est constituée de dix (10) territoires et deux (02) villes dont le chef-lieu est la ville de Matadi composée de trois (03) communes.

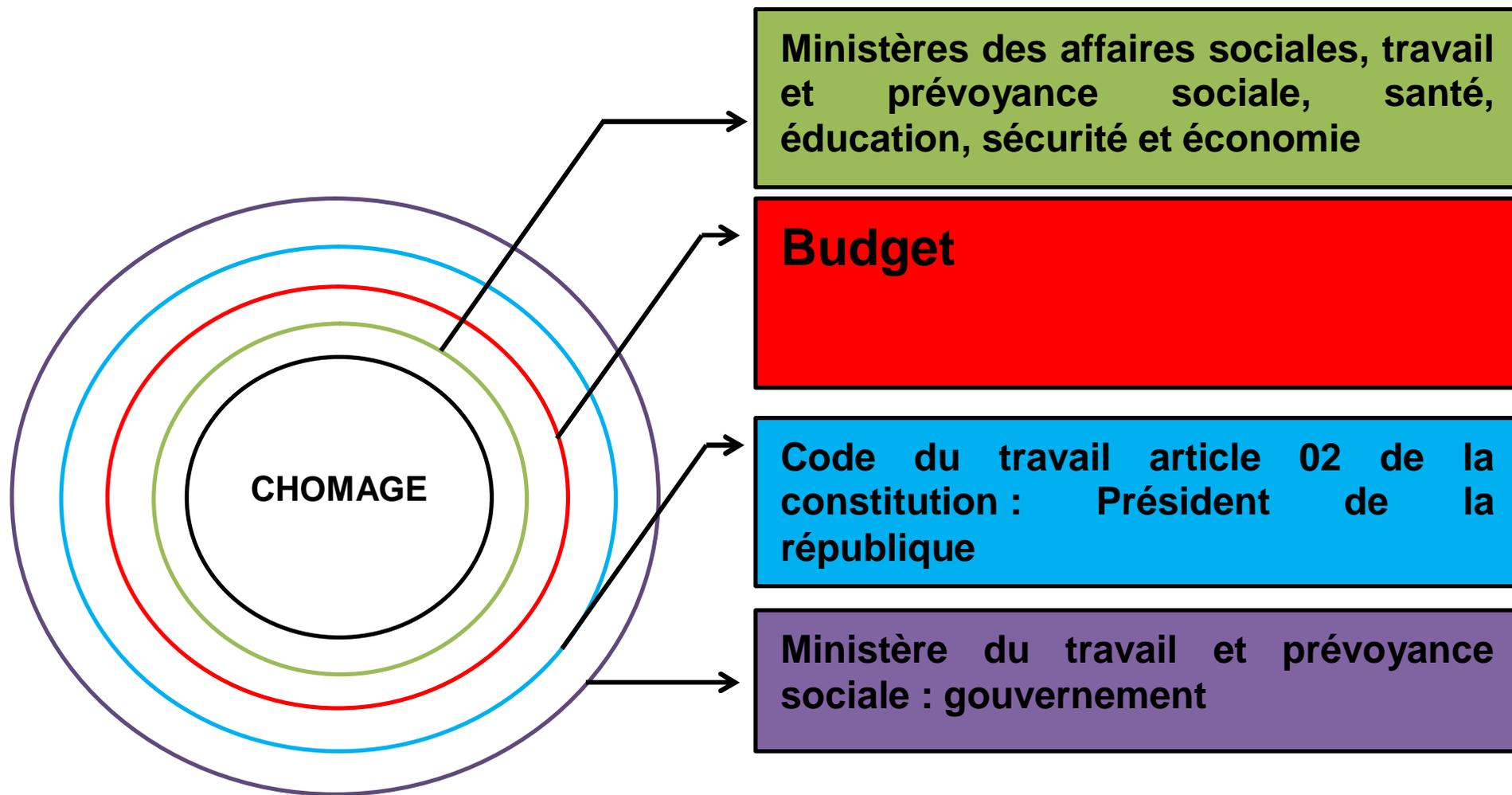
2. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

Le groupe 3 est une organisation non gouvernementale créée en date du 24/02/2018 dont le siège est situé sur l'avenue INGA N°6, Q/VILLE-BASSE, C/MATADI. Il est constitué de dix (10) membres et couvert par une personnalité juridique. Il a comme objectif global de lutter contre la pauvreté des jeunes de la ville de Matadi.

3. ANALYSE SOCIALE

La ville de Matadi est une ville portuaire qui a fait son histoire dans les années 80 et 90 par le fait de sa grande opérationnalité. Les mouvements de vas-et-viens des navires avaient amené beaucoup d'investisseurs et opérateurs économiques. Cela avait suscité la création de plusieurs emplois pour les jeunes de Matadi. Mais depuis 1992 lors du pillage qu'a connu notre pays particulièrement notre province, beaucoup d'investisseurs avaient plié bagage. Ainsi, beaucoup d'entreprises ont fermé leurs portes ; situation qui a engendré jusqu'à ce jour un taux élevé de chômage, ceci a comme conséquence beaucoup des jeunes se lancent dans le banditisme pour chercher le moyen de service.

Au point qu'ils développent des mécanismes de stratégie de tout genre pour arriver à avoir ceux dont ils ont besoin. Ce comportement crée une insécurité accrue dans toute la ville de Matadi.



Avant de se séparer, la directrice de la Commission Diocésaine Justice et Paix a invité les participants à participer au forum relatif qui débutera le lundi de la semaine prochaine. Ensuite, les rapporteurs des groupes ont fait l'exposition des sujets traités ; suivi du mot de remerciement prononcé par le chef du village et celui d'encouragement par les intervenantes.

La séance clôturée par une prière conduite par Madame Annie MBADU.